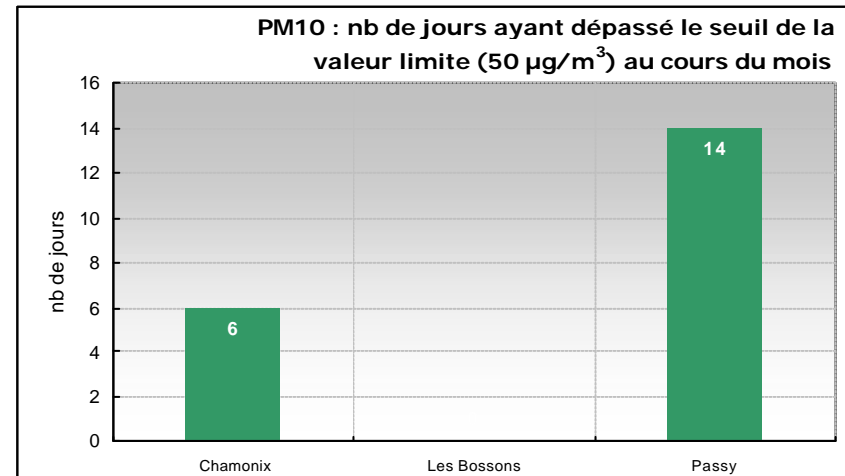
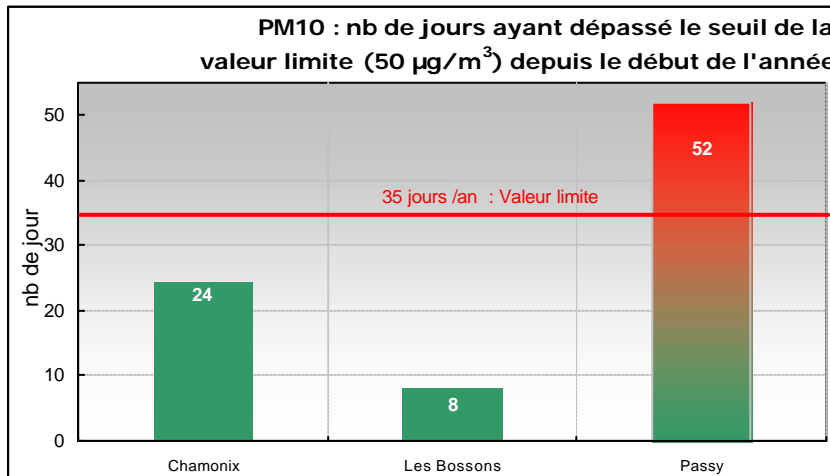
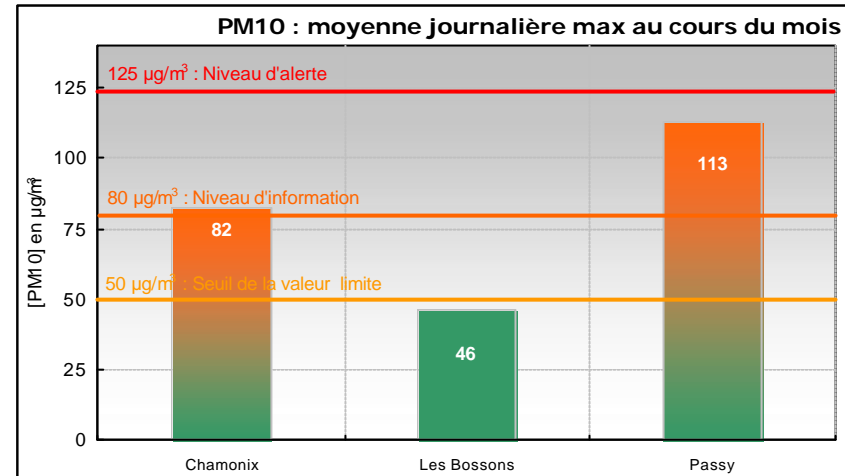
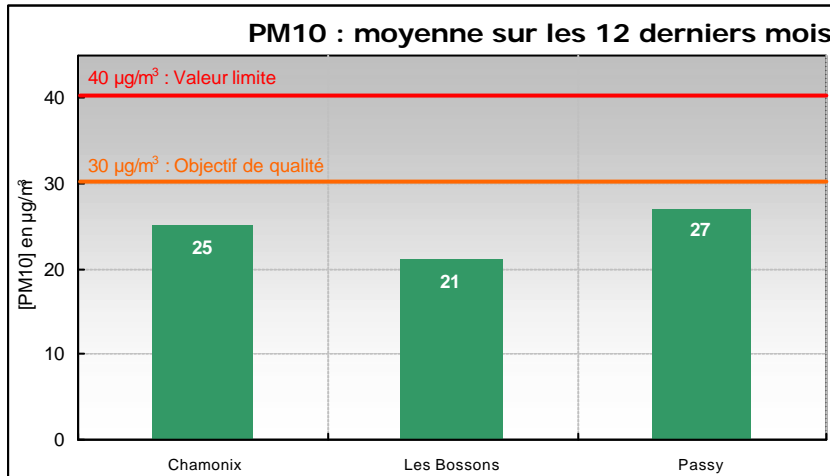




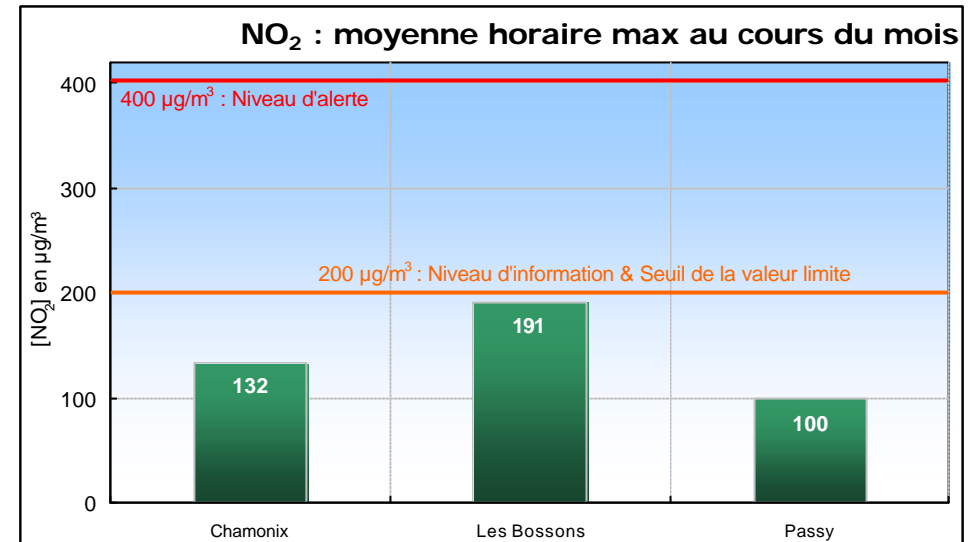
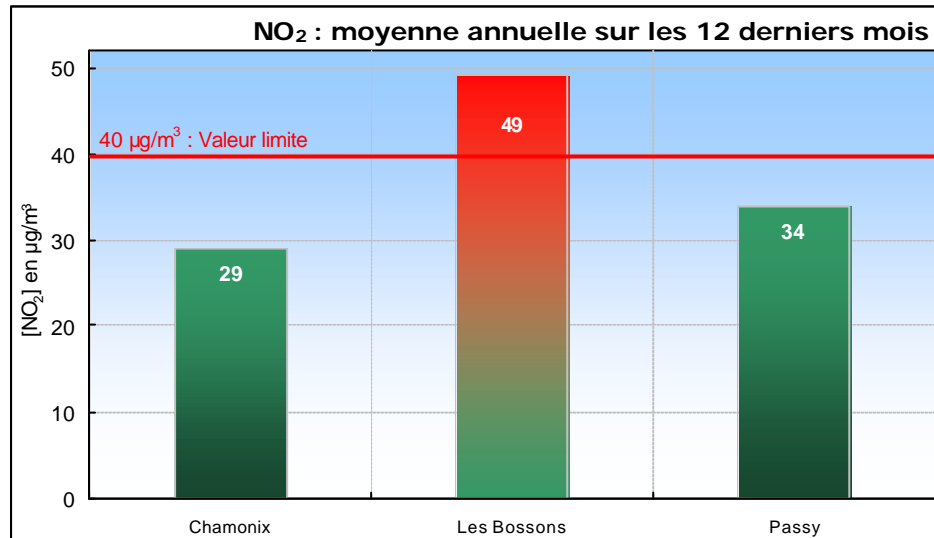
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Décembre
2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

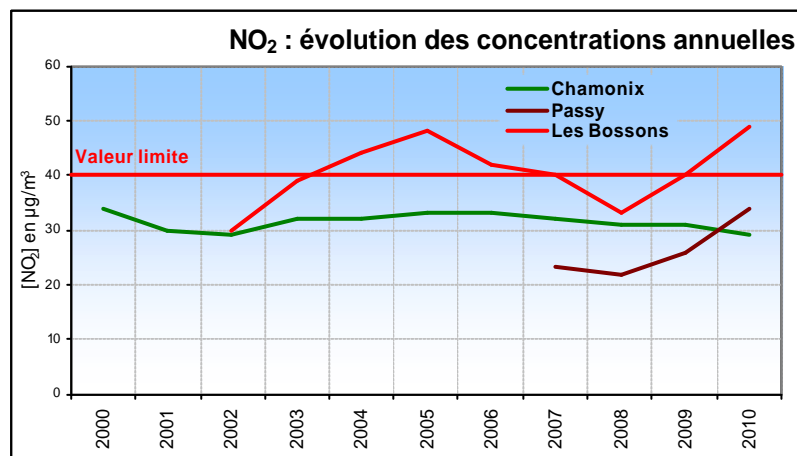
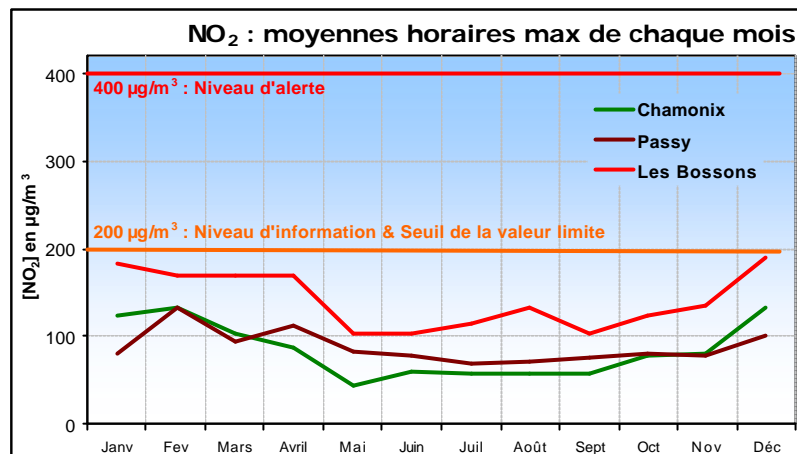
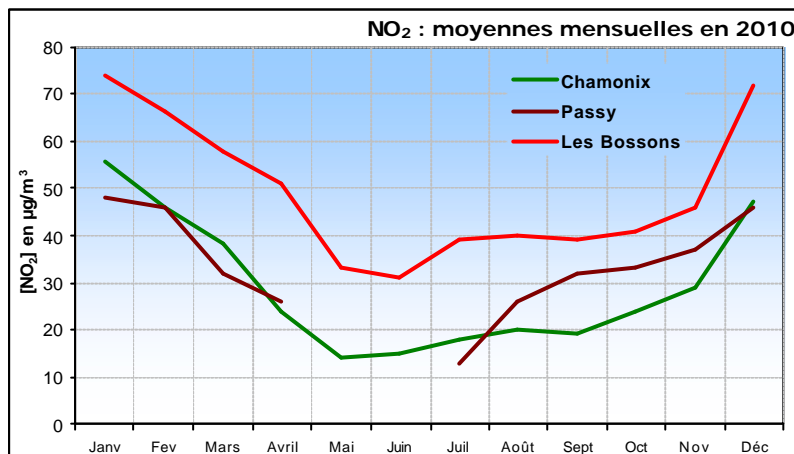
Décembre a revêtu son blanc manteau et a été accompagné d'un épisode de grand froid qui a conduit à des concentrations de particules élevées dans la vallée de l'Arve. De fait, à Chamonix et Passy, le seuil d'information et de recommandations a été dépassé. En ce qui concerne le seuil de la valeur limite, de nombreux dépassements ont été enregistrés au cours du mois (6 à Chamonix et 14 à Passy). Cela porte le nombre de dépassements annuels à 24 à Chamonix, 8 aux Bossons et 52 à Passy. Pour la quatrième année consécutive, le site de Passy dépasse la valeur limite (35 dépassements du 50 µg/m³). En moyenne annuelle, l'objectif de qualité (30 µg/m³) est toutefois respecté en 2010 dans la vallée de l'Arve.

Concernant le dioxyde d'azote, malgré des valeurs élevées aux Bossons (proximité automobile), le seuil d'information et de recommandations n'a pas été atteint en décembre. Cependant, en moyenne annuelle, cette station a largement dépassé la valeur limite de 40 µg/m³. A Passy et Chamonix (sites de fond urbain), les valeurs réglementaires sont respectées.

BILAN DE L'ANNEE 2010 :

1) Le dioxyde d'azote

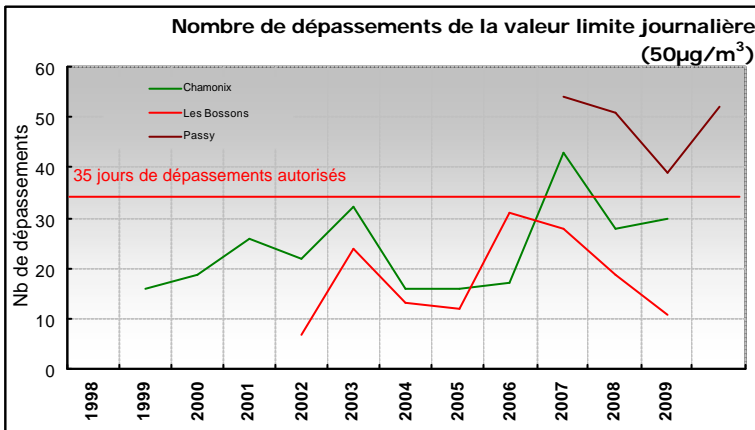
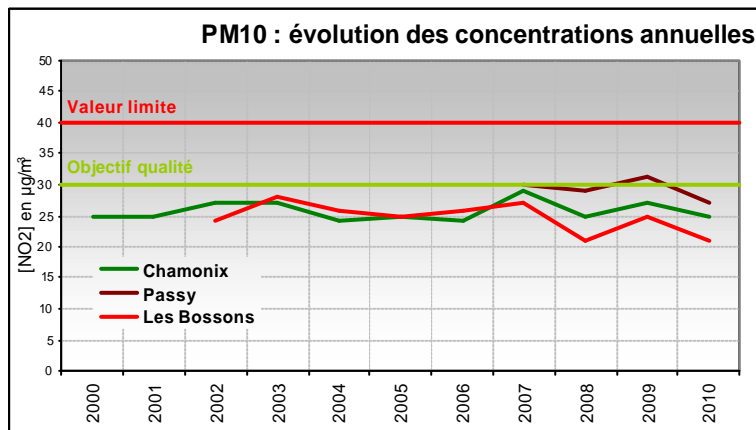
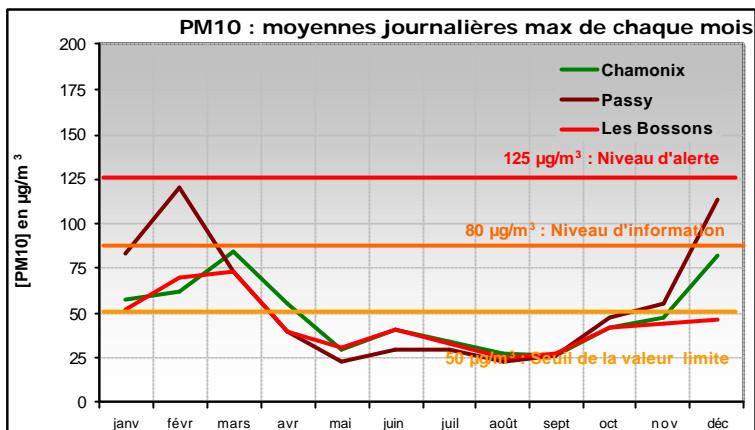
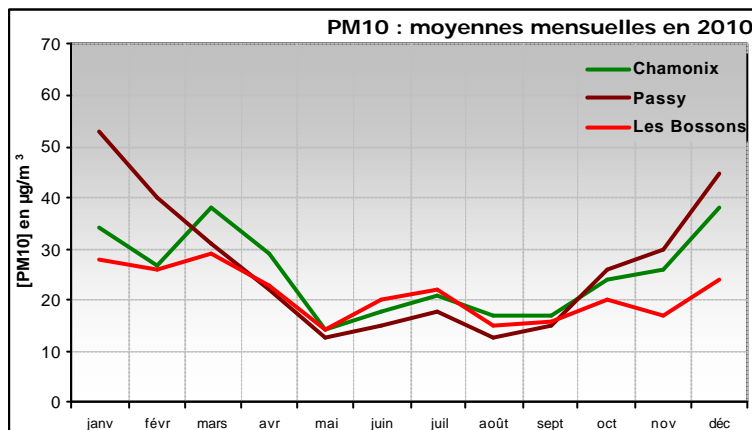
Sur l'année écoulée, la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix et Passy, elle est en revanche atteinte aux Bossons. Le bilan 2010 montre que la hausse des concentrations en NO_2 amorcée en 2009 sur Passy et les Bossons se poursuit. Cette hausse est assez importante aux Bossons (passage de 40 à 49 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle). Aucun dépassement du niveau d'information et de recommandations n'a été constaté sur 2010.



Les concentrations en dioxyde d'azote sur l'ensemble des sites en Pays du Mont-Blanc sont plus élevées l'hiver que l'été : que se soit en moyenne ou en maximum horaire. Ceci est à la fois lié à la chimie estivale qui va favoriser la destruction des oxydes d'azote, aux émissions plus nombreuses en hiver (liées au chauffage) et aux conditions météorologiques plus dispersives en été.

2) Les poussières en suspension

En moyenne annuelle, les seuils réglementaires sont respectés sur les trois sites en 2010. Concernant la valeur limite journalière, celle-ci est respectée sur les stations de Chamonix et des Bossons, mais pas sur la station de Passy qui compte 52 journées où le seuil du $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ a été atteint (valeur limite à 35 dépassements). Si par rapport à 2009, le nombre de dépassements est en baisse à Chamonix et aux Bossons, 2010 a été, en revanche, une année médiocre à Passy où la qualité de l'air s'est dégradée à de nombreuses reprises, particulièrement durant les épisodes de grand froid du début d'année et du mois de décembre. Cependant, en moyenne annuelle, les concentrations sont en baisse par rapport à 2009 : passage de 25 à $21 \mu\text{g}/\text{m}^3$ aux Bossons, 31 à $27 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur Passy et de 27 à $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à Chamonix.



La saisonnalité des concentrations en poussières en suspension est conforme aux autres stations du réseau de surveillance. Les plus fortes concentrations sont observées pendant les périodes les plus froides. Ceci est lié à la fois à la stabilité plus importante de l'atmosphère en hiver ainsi qu'à des émissions plus importantes dues au chauffage.

Conclusion : si on observe une bonne homogénéité de la qualité de l'air dans la vallée, on note cependant une évolution différente des sites influencés par le trafic routier, où l'on atteint le seuil réglementaire pour le NO₂, et des zones d'habitations où le seuil réglementaire en particules est dépassé, en lien notamment avec le chauffage résidentiel.